

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Responsable de l'unité départementale santé environnement de l'Orne	Mise à jour : 23/04/2019

Familles professionnelles	Conception et pilotage des politique publique, management stratégique / Santé
Codes fiches RET	CPM-80-A/SAN-40-A
Correspondances RIME	FPEEPP11 / FPESCS03
Correspondances UCANSS	1703 / 0503 – 0701 – 0705 - 0706
Emplois types	Responsable sectoriel / Conseiller expert en santé publique et environnementale
Quotité	100%

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Ingénieur du génie sanitaire Grade : Groupe RIFSEEP :
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée :
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<p>AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON</p> <p><input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX</p> <p><input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN</p> <p><input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO</p>

DIRECTION	Direction de la santé publique
POLE	Santé environnement

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle santé environnement assure

- le pilotage de la politique régionale santé environnementale,
- la mise en œuvre des missions de prévention et gestion des risques sanitaires liés à l'environnement,
- la promotion d'un environnement favorable à la santé,
- le développement d'actions d'éducation en santé liées à l'environnement.

Le pôle santé environnement (SE) est composé de :

- **quatre unités fonctionnelles (UF)** correspondant aux trois grandes missions Santé environnement Ces unités pilotent et mettent en œuvre la politique régionale santé environnement chacune dans leur domaine d'intervention :
 - eau et santé₁
 - environnement intérieur et santé en distinguant d'une part l'habitat et d'autre part les établissements recevant du public₁
 - environnement extérieur et santé ;
- **cinq unités territoriales** (une par Délégation départementale DD) chargées de décliner et mettre en œuvre au niveau départemental de façon opérationnelle les orientations en santé environnement de l'ARS ;
- **deux missions transversales** assurant d'une part l'interface avec les autres pôles de la direction de santé publique et la mission inspection-contrôle et d'autre part la coordination et le soutien des activités réalisées par les unités fonctionnelles et les unités territoriales dans le domaine de la promotion de la santé et de la veille et sécurité sanitaire.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 10

Missions et activités principales du poste :

Le responsable de l'unité territoriale est chargé, en lien et avec l'appui des équipes fonctionnelles régionales de participer à l'analyse et à la gestion des risques sanitaires liés aux milieux de vie et notamment mettre en œuvre des mesures curatives et préventives pour protéger et promouvoir la santé des populations.

- **Pilotage de la politique régionale et territoriale santé environnement**

- analyse les enjeux en santé environnement au niveau du territoire,
- participe en liaison avec les unités fonctionnelles à l'élaboration des orientations stratégiques, des objectifs dans le domaine d'intervention,
- assure la déclinaison territoriale des objectifs, pilote leur mise en œuvre et en assure le suivi, notamment

assure la gestion opérationnelle de dossiers, assure l'instruction administrative des procédures liées au code de la santé publique et aux protocoles préfets, organise les contrôles sanitaires confiés aux DGARS par le code de la santé publique,

- fournit, aux responsables de l'ARS et locaux, une expertise pour leur permettre d'agir en pleine connaissance de l'état des sujets, de leurs enjeux et des conséquences des actions envisagées,
- participe à l'élaboration et à la conduite des politiques publiques et représente l'ARS auprès des partenaires,
- initie et suit des projets santé environnement de portée territoriale ;

- **Management**

- assure l'encadrement hiérarchique, la coordination et l'animation des agents de l'équipe SE de l'unité territoriale,
- organise les activités et la mise en œuvre des objectifs SE dans le département,
- organise la contribution de son équipe à l'animation territoriale dans l'ensemble des domaines (ex : CLS, LHI, eau...),
- organise la contribution de son équipe aux unités fonctionnelles,
- communique et partage l'information en lien avec le responsable de pôle et les coordonnateurs des unités fonctionnelles et missions transversales ;

- **Mise en œuvre des protocoles ARS / préfets dans le domaine santé environnement**

- veille à la bonne mise en œuvre du protocole ARS / préfet de département.
- est en appui de l'autorité préfectorale dans le domaine santé environnement,
- organise, au niveau local, la participation de l'ARS à l'action interministérielle dans les domaines santé-environnement ;

- **Missions transversales**

- organise et assure le suivi de la participation de l'équipe SE de l'unité territoriale aux activités de veille et de gestion des urgences sanitaires,
- contribue, en lien avec le coordonnateur de la mission transversale prévention-promotion de la santé, aux actions d'éducation pour la santé et de promotion de la santé.

- **Missions en matière de veille et sécurité sanitaire**

- coordonne la réponse locale de l'ARS et de sa délégation territoriale en situation sanitaire exceptionnelle (ex : COD, ...).
- est informé par la CVAGS des signaux sanitaires nécessitant un porter à connaissance notamment en raison de leur ampleur, de leur sensibilité, ...).
- assure l'information de la CVAGS de tout signal SE de gestion locale impliquant potentiellement des conséquences sanitaires (ex. : épisode légionnelle dans un réseau ECS d'ESMS, pollution ou événement eau potable, ...).

Il peut assurer la chefferie de projet Santé Environnement de portée territoriale régionale ou nationale et peut assurer une mission d'appui sur un domaine fonctionnel en binôme avec le responsable d'unité fonctionnelle.

Activités annexes :

- représentation du directeur de la santé publique et du DGARS en tant que de besoin.
- Participation au dispositif d'astreintes régional.

Interlocuteurs et partenaires :

- au niveau national : les services du Ministère de la Santé ou les Agences d'expertise ANSES, Agence Santé Publique France,
- au niveau régional : services et directions (SGAR, DREAL...), la région Normandie, l'Agence de l'eau et associations ou opérateurs à vocation régionale (Air normand, Air COM ORS/OR2S, IREPS...),
- au niveau départemental : préfet et les directions interministérielles départementales pour les alertes environnementales et l'exercice des missions confiés au DGARS dans le cadre du protocole et en application du code de la santé publique, les conseils départementaux ou au niveau local : collectivités territoriales, associations...
- en interne : autres pôles de la direction de la santé publique (PPS, VSS), direction générale, direction de la stratégie,

direction de l'offre de soins, direction de l'autonomie, secrétariat général, agence comptable, cabinet.

Liens hiérarchiques :

- poste placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle Santé Environnement de l'ARS Normandie

Spécificités du poste / contraintes :

- déplacements dans et hors région

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel partenarial et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services Santé Environnement		X		
Connaissances multidisciplinaires dans le domaine Santé Environnement		X		
Connaissance santé publique et problématiques de santé		X		
Connaissances techniques réglementaires pédagogiques afférentes au domaine d'intervention		X		
Contexte socio-économique de la région		X		
Référentiels et bonnes pratiques Méthodologie de contrôle et d'inspection		X		
Processus et circuits de prise de décision		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Organiser la veille stratégique		X		
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Évaluer et analyser les risques et opportunités d'un dossier sensible		X		
Elaborer des méthodes d'intervention-		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Maîtriser les techniques de communication		X		
Travailler en mode projet		X		
Capacité de synthèse et d'analyse		X		
Animation d'équipe		X		
Déléguer, contrôler et évaluer		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Avoir le sens de la pédagogie (conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints)		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Gérer des situations conflictuelles		X		

Rester maître de soi		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		

CONTACTS

Pôle Développement RH – Tél : 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61 ou ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 14 Juillet 2019** au plus tard. au :
Pôle Développement RH / courriel : ars-normandie-candidature@ars.sante.fr